

Mise en œuvre de la stratégie d'information et de communication concernant l'euro et l'Union économique et monétaire

2005/2078(INI) - 05/07/2005 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 493 pour, 117 voix contre et 14 abstentions le rapport d'initiative de M. Jules **MAATEN** (ADLE, NL), les députés prônent le lancement d'une campagne concertée destinée à convaincre le public des avantages de l'euro. Cette campagne doit être adaptée à la culture, à la langue, à l'opinion publique dominante et aux préoccupations des différents États membres et doit tenir compte du fait qu'ils sont déjà dans la zone euro, qu'ils en feront encore partie à court ou à moyen terme, ou qu'ils souhaitent rester en dehors de celle-ci.

Le rapport énumère un grand nombre d'avantages de l'Union économique et monétaire: la stabilité des prix, la réduction des frais de transaction, une plus grande transparence des prix dans la zone euro, la protection contre les fluctuations de change et les chocs extérieurs, la faiblesse des taux d'emprunt hypothécaire et la facilité de voyager.

Si l'euro constitue peut-être le projet européen le plus abouti jamais entrepris, les députés sont également conscients du fait qu'une partie de la population européenne a une perception négative de l'euro et que cette tendance est à la hausse. La monnaie unique doit donc rester un thème de communication prioritaire pour l'Union européenne. Ses avantages doivent continuer à être expliqués au public en s'appuyant sur des techniques modernes de marketing : il faut « vendre l'euro » estiment les députés. Un effort particulier doit être fait à destination des petites villes et des régions éloignées. La Banque centrale européenne devrait fournir une analyse quantitative annuelle des avantages de l'euro pour les citoyens ordinaires.

Les députés estiment qu'il est important de prendre en compte les préoccupations des trois pays de l'Europe des 15 qui ne sont pas dans la zone euro et invitent la Commission à aider les efforts des gouvernements du Royaume-Uni, de la Suède et du Danemark en vue de convaincre un public sceptique.

D'autre part, le rapport souligne que la Commission devrait concentrer ses efforts pour aider les nouveaux États membres à préparer leurs citoyens à l'euro par le biais d'une campagne d'information intensive. Les députés estiment que le double affichage des prix peut contribuer à réduire les inquiétudes concernant le risque d'inflation et à faire pression sur les entreprises pour qu'elles ne profitent pas de la conversion pour augmenter les prix. L'expérience des erreurs de ce type dans la zone euro actuelle devrait être mise à profit pour empêcher ce comportement à l'avenir. Plus généralement, l'Union européenne devrait soutenir les dispositions de "jumelage" entre les ministères des finances et les banques centrales des membres présents et futurs de la zone euro en vue de faciliter la diffusion de bonnes pratiques. Le rapport invite la Commission à élaborer des rapports spécifiques basés sur ces bonnes pratiques et à inciter les autorités nationales, régionales et locales à mettre en place des points d'information en vue de pouvoir signaler des abus éventuels comme les hausses de prix injustifiées. Il demande l'allocation de ressources supplémentaires afin de créer, dans chaque nouvel État membre, des forums nationaux pour l'euro.

Sur un plan général, les députés prient la Commission de tenir compte de la crainte d'augmentations des prix exprimée par la population des nouveaux États membres; à cet égard, les abus et les cas d'arrondissements excessifs vers le haut observés dans les États membres actuels de la zone euro devraient servir de contre-exemples aux pays qui entreront dans la zone euro pour empêcher de tels comportements; ils sont d'avis que la différence entre l'inflation annuelle et les augmentations de prix engendrées par l'introduction de l'euro devrait être expliquée aux citoyens de tous les États membres.

Le rapport invite le secteur bancaire à s'équiper de distributeurs automatiques de billets capables de fournir davantage de petites coupures, afin de réduire le montant des liquidités détenues par les commerçants et partant, les risques de vols. Il demande également à la Commission d'analyser l'excès de billets de 500 EUR en circulation, avertissant des risques éventuels de blanchiment de capitaux et de criminalité liés à ces grosses coupures. Il s'enquiert de la pertinence de conserver ces billets, compte tenu de l'importance croissante du commerce électronique dans les transactions.